



Extrait du registre des délibérations du Conseil communautaire

n° 109 - 2020

L'an deux mil VINGT, le HUIT du mois d'OCTOBRE, le Conseil Communautaire du Massif du Sancy dûment convoqué en date du 1^{er} Octobre 2020, s'est réuni en session ordinaire à Chastreix sous la Présidence de Monsieur GAY Lionel

XXXXXXXXXX

ÉTAIENT PRESENTS :

| | |
|--------------------------|---|
| Besse | Mesdames TARTIERE Catherine, DECHAMBRE Brigitte, Messieurs GAY Lionel, PERRON Jacques, MARLET Pierre |
| Chambon/Lac | Monsieur LABASSE Emmanuel |
| Chastreix | Monsieur BABUT Michel |
| Compains | Monsieur VALETTE Henri |
| Egliseneuve d'Entraigues | Monsieur CARDENOUX Didier |
| Espinchal | Monsieur CHANIER Jean-Luc |
| La Bourboule | Mesdames EYRAGNE Violette, DEVELAY-MICHELIN Brigitte, Messieurs CONSTANTIN François, BATTUT Romain, DANJOUX Hugues, EYRAGNE Jean-Marc |
| La Godivelle | Madame MANSANA Jocelyne |
| Le Mont-Dore | Mesdames MABRU Michelle, SAVOLDELLI Florence, MONESTIER Séverine, Monsieur DUBOURG Sébastien |
| Le Vernet Ste Marguerite | Monsieur DABERT Laurent |
| Montgreleix | Monsieur MAGE Jean |
| Murat le Quaire | Monsieur PEYRARD Nicolas |
| Murol | Messieurs GOUTTEBEL Sébastien, DUMONTEL Roger |
| Picherande | Monsieur ECHAVIDRE Frédéric |
| Saint Diery | Monsieur CHASSARD Frédéric |
| St Genes Champespe | Monsieur PERRON Roland |
| Saint Nectaire | Madame LEFEUVRE Marion, Monsieur BELLONTE Alphonse |
| St Pierre Colamine | Monsieur CLECH Michel |
| St Victor la Rivière | Monsieur GORY François |
| Valbeleix | Madame LANCELLE Elsa |

XXXXXXXXXX

Secrétaire de séance : Monsieur Michel BABUT

Nombre de Conseillers : En exercice : 35 - Présents : 34 Votants : 34

Absents/Excusés : Messieurs Jean-François CASSIER et Patrice DECARRE

Délégués suppléants assistant au conseil : Michel BOISSARD, Bernard BOUYON, Alain CHAUVET, Philippe VALLON

Le quorum étant atteint, le conseil peut délibérer.

XXXXXXXXXX

OBJET : Recrutement animateurs occasionnels Accueil de Loisirs

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU les statuts de la Communauté de Communes du MASSIF DU SANCY ;

Monsieur le Président informe l'assemblée que dans le cadre de la politique en faveur de la Jeunesse, les sorties et stages proposés par l'Accueil de Loisirs communautaire se dérouleront au cours des vacances d'Automne jusqu'à la fin de l'année 2020.

Monsieur le Président propose de procéder au recrutement d'un ou plusieurs animateurs occasionnels qui viendront renforcer l'équipe communautaire en fonction des besoins, pour l'encadrement et la surveillance des enfants participant aux sorties et stages mis en place pendant cette période. La rémunération s'effectuera sur la base des heures réellement travaillées au salaire minimum horaire en vigueur.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, Le Conseil communautaire :

- AUTORISE le Président à recruter un ou plusieurs animateurs occasionnels en fonction des besoins de l'Accueil de Loisirs communautaire pour la période de Octobre à Décembre 2020
- VALIDE le montant de rémunération proposé, soit le salaire minimum en vigueur ;
- PRECISE que les crédits nécessaires sont prévus au Budget Primitif 2020.

Ainsi fait et délibéré,
Les Jour, Mois, An que sus dit
Au registre sont les signatures
Pour copie conforme
Le Président,
Lionel GAY

